Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Peinture - Revêtements

Session 2008 • Code sujet : **E1-U1** • Durée : **Partie écrite : 4 h 30 ; partie orale : 0 h 30** • Coefficient : **Partie écrite : 4 ; partie orale : 1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Réhabilitation du bâtiment de la Fraternelle à Meslières (1 question) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage/2008/BP Peintre - U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage - Session 2008 - 2-Sujet.pdf

1. Réhabilitation du bâtiment de la Fraternelle à Meslières

Le dossier réunit le plan de masse, les plans des niveaux, les façades et les coupes du bâtiment à réhabiliter. Il comprend aussi des fiches techniques d'échafaudages et des échantillons de papier peint et de couleurs ; aucune consigne numérotée ni aucun barème n'apparaît dans les pages fournies.

Question 1. Exploiter les documents du dossier technique pour repérer l'implantation et l'organisation du bâtiment, interpréter ses façades et ses coupes, relever les caractéristiques utiles des échafaudages et identifier les échantillons de revêtements et de couleurs. Les documents fournis ne précisent pas de tâche numérotée ni de points attribués.

Le plan de masse (DT 2/8) situe le bâtiment à Meslières, près de la rue et du canal, et indique les limites des propriétés voisines. Les plans (DT 3/8 et 4/8) montrent les niveaux, les pièces, les circulations et les ouvertures. Les façades et la coupe (DT 5/8 et 6/8) renseignent sur les volumes, les baies et la toiture.

Modèle	Dimensions hors tout	Plancher	Charge admissible	Hauteur maximale de travail
Généris 300	1,70 × 0,68 m	0,60 × 1,42 m	220 kg/m² ; ponctuelle 150 kg	5,00 m
Baby	1,70 × 1,00 m	0,48 × 1,62 m	190 kg/m² ; 100 kg par roue	6,00 m
Généris 600	2,05 × 0,83 m	0,60 × 1,90 m	230 kg/m² ; ponctuelle 150 kg	7,00 m

La hauteur hors tout des trois modèles est de 4,12 m. La DT 8/8 présente un papier peint à rayures verticales et des échantillons de couleurs pour la maquette. Les teintes sont à reconnaître sur les échantillons, sans leur attribuer de noms non lisibles.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Généris 300 : travail jusqu'à 5,00 m ; Baby : 6,00 m ; Généris 600 : 7,00 m. Les échantillons comprennent un papier peint rayé et des couleurs pour la maquette.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2008)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E1-U1 du BP Peinture - Revêtements, session 2008, prévoit une partie écrite de 4 h 30, coefficient 4, et une partie orale de 0 h 30, coefficient 1. Le dossier technique porte sur la réhabilitation du bâtiment de la Fraternelle à Meslières. Ses plans, façades, coupes, fiches d'échafaudages et échantillons soutiennent l'étude, la préparation et le suivi de l'ouvrage.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le plan de masse situe le bâtiment ; les plans des niveaux montrent l'organisation des espaces intérieurs.
- Les façades représentent les élévations et les coupes montrent les volumes et les niveaux du bâtiment.
- La hauteur hors tout d'un échafaudage est distincte de sa hauteur maximale de travail.
- Les fiches d'échafaudage indiquent notamment les dimensions des planchers et les charges admissibles.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier l'échelle et les repères du plan avant d'en interpréter ou mesurer les éléments.
- Distinguer le plan de masse, les plans des niveaux, les façades et les coupes.
- Ne pas confondre hauteur hors tout, hauteur maximale de travail et charges admissibles.
- La fiche d'échafaudages en page DT 7/8 porte un cartouche Session 2006, différent de la session 2008 du dossier.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment exploiter les différents plans du dossier ?

Le plan de masse situe le bâtiment dans son environnement. Les plans des niveaux décrivent les espaces intérieurs ; les façades montrent les élévations et les coupes permettent de comprendre les volumes et les niveaux.

Q : Quelle différence existe entre la hauteur hors tout et la hauteur maximale de travail d'un échafaudage ?

La hauteur hors tout correspond à la hauteur totale de l'échafaudage assemblé. La hauteur maximale de travail est une limite d'utilisation indiquée séparément sur sa fiche technique ; il ne faut pas confondre ces deux valeurs.

Q : Quels temps et coefficients sont annoncés pour l'épreuve ?

Le dossier annonce une partie écrite de 4 h 30, coefficient 4, et une partie orale de 0 h 30, coefficient 1. Il ne fournit pas de répartition du temps ni des points par tâche.

Q : Le dossier contient-il un barème ou des critères détaillés de notation ?

Non. Les pages fournies présentent le dossier technique et ses supports, sans consignes numérotées ni barème détaillé. Elles ne permettent donc pas d'établir les points attribués aux différentes tâches.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage/2008/BP Peintre - U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage - Session 2008 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Peintre : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.